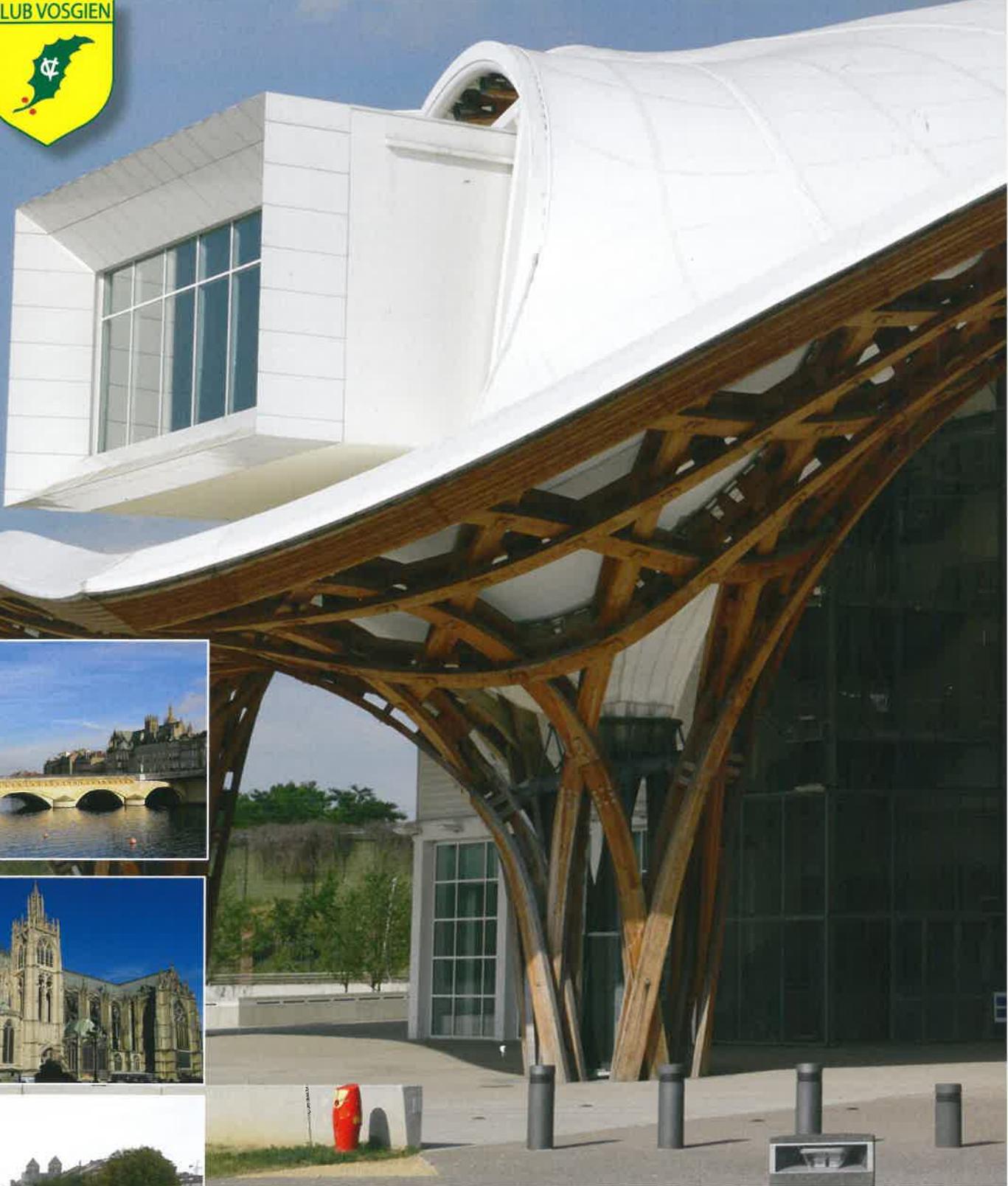


les VOSGES



Numéro spécial
Assises 2015
à Metz



2/2016

revue de tourisme trimestrielle éditée par la Fédération du Club Vosgien 94^e année

ceaux, les cuisses et la selle. Il consomme environ 3 kg de viande par jour, soit l'équivalent d'un chevreuil par semaine. Il ne s'attaque pas souvent à des ovins, mais ça lui arrive, et n'est pas en revanche friand de viande de sanglier, dont il n'est pas un prédateur "Dommage", dira un chasseur dans la salle.

Le public s'est demandé si le chevreuil ne risquait pas de "disparaître de notre paysage". Un participant fortement impliqué dans la protection de l'environnement a souligné que le chevreuil est aujourd'hui la "bête noire" de l'ONF, rappelant toutefois qu'il ne faut pas fustiger les agents forestiers, ces derniers étant selon lui soumis à des pressions de leur direction pour produire plus et plus vite. Il a rappelé que dans les années 1950, on comptait 30 à 40 chevreuils au kilomètre carré. Ces derniers ne faisaient que très peu de dégâts dans le milieu forestier qui ne leur servait que de refuge durant la journée. Le chevreuil sortait le soir dans les cultures brouter luzerne et trèfle, mettre bas au printemps dans l'herbe haute des prairies: beaucoup de faons furent d'ailleurs victimes des faucheuses à la fenaison.

Dans les années 1960, le prix des chasses s'envolant, on vit arriver en Alsace-Moselle des chasseurs étrangers à la région, des "viandard" qui tiraient sur tout ce qui bougeait. Les années 1970 ont été encore plus fatales au gibier : les champs de luzerne et les prairies ont fait place aux champs de maïs avec les traitements afférents. Dans la forêt, pour économiser la main-d'œuvre, on a traité les parcelles à replanter au désherbant, éliminant la nourriture préférée du chevreuil, les mûriers, entre autres.

A l'époque, on ramassait régulièrement des animaux morts : on pensait que ce petit cervidé était victime d'une maladie avant de se rendre compte que la cause était le changement de son régime alimentaire et l'absorption de pesticides. Aujourd'hui, l'ONF se base sur le comptage de 1980 du peuplement, un cheptel décimé, pour élaborer les plans de chasse et définir la densité acceptable en forêt. En résumé, le lynx serait un concurrent du chasseur pour la régulation du chevreuil, au détriment de ce dernier ? Le sujet a fait monter un moment le ton dans la salle !

Par contre, les participants purent apprendre que le lynx est un animal discret, pas agressif du tout, et qui cohabite parfaitement avec les randonneurs, leur passage ne le dérangeant aucunement. Chaque individu est solitaire et a son territoire, celui du mâle empiétant sur celui de plusieurs femelles.

Aucun problème de cohabitation avec les randonneurs

Avant que l'organisateur ne remercie l'assistance, quelques personnes ont témoigné que le lynx est déjà de retour en Alsace depuis quelques années, la présence de l'un ou l'autre étant confirmé du côté de La Petite-Pierre, du Wintersberg et de l'étang du Fleckenstein un individu s'étant même fait écraser du côté de la réserve transfrontalière de la Lutzelhardt. Dans le Pfälzerwald, les premiers lâchers de lynx ont eu lieu en mars-avril.

Des informations complémentaires seront communiquées dans un numéro ultérieur de la revue.

Site Internet du projet "Life Lynx" : www.luchs-rlp.de

par la commune et récupérée l'année suivante". Le maire précise que, lors des travaux de terrassement, un deuxième mur a été mis en évidence juste devant le rocher qui affleure. D'autre part, des tiges en inox ont été fixées dans le rocher par scellement chimique reliant le mur au rocher et assurant sa consolidation.

Le Nouveau Windstein :

Passant par là le 10 octobre pour les relevés du matériel nécessaire au "Chemin des Châteaux-forts d'Alsace", l'inspecteur des sentiers vit une camionnette de la métallerie Willem garée devant la barbacane. La curiosité aidant, il poussa ses pas à l'intérieur du château et, oh ! belle surprise ! l'entreprise était en train d'installer un escalier permettant l'accès au palais supérieur. C'était le souhait d'Alain Kieber, membre de notre comité. De la partie supérieure de la passerelle, la vue embrasse une belle partie du vallon du Schwarzbach vers l'étang et le château de Jaegerthal: une vue à ne pas manquer !

Le Vieux Windstein :

Dans le bulletin du CVNR paru en janvier 2014, l'auteur de ces lignes avait écrit, page 22 : "Dans la nuit du 26 au 27 (octobre 2013) un bruit sourd avait réveillé le propriétaire (du Vieux Windstein) : tout un pan du mur d'enceinte du château était parti, miné par les eaux d'infiltration...". La photo jointe montrait l'ampleur des dégâts.

Que s'est-il passé depuis ?

Au grand dam des visiteurs mais surtout pour leur sécurité, le maire André Isel et Evrard De Turckheim, administrateur de la forêt privée Claude de Pimodan, avaient fermé l'accès du sentier menant à la ruine et refait quelques jours plus tôt. Une déviation était rapidement mise en place par l'inspecteur des sentiers, évitant le secteur de la tour qui risquait elle aussi de s'écrouler. Le maire, contacté par mes soins, faisait état de son désarroi. Pourtant, c'est grâce à ses efforts que l'évolution a été très rapide. Voici ce qu'il écrivit dans le bulletin communal de 2015 :

"Suite aux fortes pluies de l'hiver dernier, le mur sous les ruines s'est brutalement effondré. Le maire en a informé la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Le château étant inscrit aux Monuments Historiques, une aide financière de 40% H.T. a pu être obtenue de sa part. Les conseils régional et général ont également promis un apport financier à la restauration, à hauteur respectivement de 25% H.T. et de 15% H.T. Les 20% restant sont pris en charge par le propriétaire.

La commune, vu l'importance des dossiers techniques et financiers à monter, vu l'importance aussi du chantier et du suivi des travaux, a accepté d'assurer la maîtrise d'ouvrage. Après plusieurs consultations d'entreprises et le choix de la solution technique imposée par la DRAC, le chantier a été confié à l'entreprise Rauscher d'Adamswiller pour un montant de 63 460 € H.T. La T.V.A. d'un montant de 12 692 € est préfinancée



La Wasenbourg

Les Amis de la Wasenbourg avaient organisé en 2015 deux journées de travaux. Le 18 avril un gros travail avait été réalisé pour dégager la vue sur le mur-bouclier lorsqu'on arrive du GR 53. Il consistait à couper à la base les végétaux envahissants, les arbustes et les ronces. Le 3 octobre, ils ont procédé à la réfection de l'escalier intérieur: dépose des pierres, repose avec mise à niveau et scellement au mortier. Il reste quelques marches à réparer lors d'une prochaine séance. L'association attend la signature d'une convention avec l'ONF et la municipalité permet-

tant d'entamer des travaux lourds tels que dévégétaliser et traiter le haut des murs, opérations qui permettraient d'enrayer le descellement et le déplacement des pierres.

Avec un ami escaladeur, Eddy Lincker a cherché une voie d'escalade sûre, les photos prises sur le dessus des murs sont éloquentes : la végétation devient envahissante, la ruine souffre ; il est donc urgent d'y remédier.

Les autres châteaux forts du secteur de Niederbronn-Reichshoffen

A part les châteaux cités, d'autres ruines sont intégrées dans notre secteur de balisage :

- la ruine du Schoeneck est mise en valeur par le travail de l'association Cun Ulmer Grün.



- la ruine du Wineck, dont la tour menaçait de s'écrouler, a fait l'objet en 2002 de travaux qui ont consisté à sécuriser le donjon qui est sans doute l'un des derniers aussi complets en Alsace. La partie haute a été démontée et remontée sur plusieurs niveaux. L'opération, assez lourde, a été cofinancée par le conseil régional, le conseil général 67, les Monuments Historiques et le propriétaire.

- la ruine du Hohenfels, près de Dambach, est en piteux état et n'a fait l'objet d'aucun travail de restauration depuis de longues années.

- la ruine du Wittschloessel domine Obersteinbach mais il ne reste que très peu à voir.

- la ruine du Lutzelhardt, à proximité de la frontière, près d'Obersteinbach, a fait l'objet de restaurations il y a quelques années.

- la ruine du Grand Arnsbourg, près de Muehlthal, limitrophe avec le secteur du CV de Baerenthal, devrait être restaurée en 2016.

Jean Simon

CV DE HAGUENAU-LEMBACH : La protection de la migration nuptiale des batraciens

Des températures positives et plus agréables viennent réveiller l'instinct

de reproduction des batraciens et, dès la tombée de la nuit, par centaines, ils quittent l'abri de la forêt pour rejoindre mares et étangs.

Ce sont les crapauds, les salamandres et les tritons qui prennent les premiers le chemin de la migration. Quant aux grenouilles, elles attendent un temps plus humide. Malheureusement pour de nombreux batraciens, c'est un voyage de noces qui finira tragiquement, surtout s'il y a une route à traverser. Le danger ne vient pas de la largeur de la route mais de sa fréquentation comme cela est le cas de la route forestière entre Petit-Wingen et le Gimbelhof, à la hauteur des étangs du Heimbach.

À l'initiative de l'adjoint au maire et agent de l'ONF André Schmitt, avec le concours de bénévoles, un crapauduc (filet) a été installé. Tous les matins, il faut récupérer les batraciens dans les seaux enterrés pour les transporter de l'autre côté de la route. Jean-Claude Kugelmann, membre du comité du Club Vosgien de Haguenau-Lembach et résidant à Wingen, s'implique courageusement dans cette opération. Jean-Claude est également très engagé au Club Vosgien : pour la protection de la nature, du patrimoine et des paysages (PNPP).

Les crapauds, grenouilles, salamandres, et autres amphibiens payent un lourd tribut au trafic. Lorsqu'ils se mettent en marche en direction des sites aquatiques de reproduction, jusqu'à 90 % des amphibiens qui traversent la route sont victimes de la circulation routière, écrasés ou happés par la vitesse des voitures. C'est que les batraciens sont lents (un crapaud peut mettre 20 minutes pour parcourir sept mètres de bitume) et les véhicules nombreux.

Comment le dispositif de protection fonctionne-t-il ?



Jean-Claude Kugelmann recense sa récolte qui est impressionnante

Protéger les amphibiens revient à les empêcher de traverser les routes. Pour ce faire, des filets sont posés le long des routes concernées. Des seaux sont placés à intervalles réguliers, enfouis dans la terre, au pied du filet. Ils jouent alors le rôle de collecteurs dans la mesure où les amphibiens, dans leur quête à traverser coûte que coûte la route, tombent dans ces seaux. Ceux-ci

sont contrôlés une à deux fois par jour et les amphibiens récoltés sont acheminés directement au lieu de ponte situé de l'autre côté de la chaussée. Cette méthode, qui permet d'intervenir sur la plupart des sites, ne nécessite pas un investissement matériel trop important. Elle demande en contrepartie une forte mobilisation humaine durant six à huit semaines.

Joseph Burckel

CV DE SAINT-AMARIN: Le tourisme dans les Hautes Vosges suscite l'intérêt du public

La soirée-débat consacrée au tourisme dans les Hautes Vosges le 29 janvier dernier a mis en exergue l'importance de cette activité sur l'économie et a permis d'évoquer aussi le projet de télécabine dans la vallée de Saint-Amarin.

Joseph Peter et le Club Vosgien de Saint-Amarin ont animé au Cap de Saint-Amarin, la quatrième conférence-débat sur le thème : "Quel tourisme demain pour les Hautes Vosges?" Beaucoup de maires de la vallée de Thann Saint-Amarin et d'acteurs de tous horizons du secteur touristique ont participé à la soirée qui a fait salle comble. Le député-maire Michel Sordi était présent avec le conseiller départemental Raphaël Schellenberger, le président de la communauté de communes de Saint-Amarin, François Tacquard, et le représentant de la communauté de Thann-Cernay.

Jean Klinkert, de l'Agence de développement touristique de Haute-Alsace, et Claude Michel, du Pôle nature et biodiversité du Parc des Ballons des Vosges, étaient les principaux intervenants de la soirée avec Joseph Peter. Le maire de Saint-Amarin, Charles Wehrlein, a ouvert la soirée.

Trois films ont permis au public de prendre connaissance du catalogue des activités proposées dans les Hautes Vosges, du tourisme en hiver et en été et de tous les atouts touristiques du territoire. Après le premier film qui détaillait les activités sportives et ludiques dans les Hautes Vosges, Claude Michel s'est prêté à toutes les questions de Joseph Peter sur les sujets concernant, entre autres, la compatibilité des activités diverses avec le respect de l'environnement, l'origine des publics, les animateurs touristiques ou par exemple la sanctuarisation de certains secteurs vosgiens par des zonages protégés.

Après un intermède musical réalisé par Gilbert et Patrick, un autre film a présenté des lieux et du matériel laissés à l'abandon comme des équipements pour le ski ou des équipements d'hébergements touristiques. Le projet de construction d'une télécabine au départ de Ranspach, présenté par Yvonne Hergott dans le film, a évidemment suscité beaucoup d'interventions.

Jean Klinkert a souligné que le tourisme se porte bien en Alsace avec ses